



## 7

► Si vous détenez vos actions au nominatif pur, vous pouvez gérer en ligne votre portefeuille d'actions.

↓ ACCÉDEZ À VOTRE ESPACE ACTIONNAIRE DEPUIS [ACTION.AIRLIQUIDE.COM](http://ACTION.AIRLIQUIDE.COM) OU [AIRLIQUIDE.COM](http://AIRLIQUIDE.COM)

- Si vous vous êtes déjà connecté(e) : saisissez votre e-mail et votre code d'accès.
- En cas de première connexion : saisissez votre **identifiant** indiqué sur les documents de compte adressés par Air Liquide et suivez les instructions.
- Si vous avez des questions : vous pouvez nous **écrire depuis [airliquide.com](http://airliquide.com)** (rubrique Actionnaires > Nous contacter) ou nous appeler au **0 800 166 179** (appel gratuit depuis un poste fixe).

↓ LES SERVICES PROPOSÉS DEPUIS VOTRE ESPACE ACTIONNAIRE EN LIGNE

Vous êtes Actionnaire	Au nominatif administré, via un établissement financier	Au nominatif pur, chez Air Liquide
<b>Vos informations personnelles</b>		
Visualiser l'ensemble des comptes-titres Air Liquide dont vous avez la gestion	✓	✓
Accéder directement à vos informations personnelles	✓ <sup>(1)</sup>	✓
Modifier vos coordonnées		✓
<b>Vos documents d'Actionnaire</b>		
Consulter et télécharger vos documents de compte : situation de compte, Imprimé Fiscal Unique (IFU)		✓
Consulter et télécharger votre portefeuille d'actions ainsi que vos droits à la Prime de Fidélité	✓ <sup>(1)</sup>	✓
Demander votre dispense d'acompte sur les dividendes		✓
<b>La gestion de vos actions</b>		
Acheter ou vendre des actions		✓ <sup>(2)</sup>
Visualiser le montant de vos dividendes et l'historique de vos opérations en temps réel		✓
<b>Votre participation à l'Assemblée Générale</b>		
Demander à recevoir votre convocation à l'Assemblée Générale	✓	✓
Voter les résolutions de l'Assemblée Générale	✓	✓



### BON À SAVOIR

Si vous détenez vos actions **au nominatif pur**, vous pouvez effectuer **vos transactions en ligne au taux de courtage de 0,10 % HT sans forfait minimum**.

L'**Espace Actionnaire en ligne** vous permet de **gérer en direct** votre portefeuille d'actions en toute **simplicité et sécurité**. Accessible **24h/24, 7j/7**, il offre de nombreuses fonctionnalités.



### LE + AIR LIQUIDE

Si vous détenez vos actions au nominatif pur, les **droits de garde** et les **frais de gestion** sont **totalemt gratuits**.

Les **frais de courtage** sont **parmi les plus bas du marché à 0,10% HT sans forfait minimum**.

### Modes de paiement

Dans une démarche de modernisation et de sécurité accrue, **les modalités de règlement des ordres d'achat de titres évoluent**. Pour en savoir plus, rendez-vous sur [airliquide.com](http://airliquide.com) (rubrique Actionnaires > **Vos documents essentiels**).

<sup>(1)</sup> Ces informations sont transmises par votre établissement financier.

<sup>(2)</sup> Sous réserve d'avoir signé une convention de compte-titres au nominatif pur (à télécharger depuis le site [airliquide.com](http://airliquide.com), rubrique Actionnaires > Vos documents essentiels, ou à demander à vos conseillers Relations Actionnaires).